

REPUBLIQUE DU SENEGAL



UN PEUPLE - UN BUT- UNE FOI

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

INSTITUT MERCURE
MEMBRE DU GROUPE SUP DE CO DAKAR



7, Avenue Faidherbe-BP :21354

Dakar-Sénégal-Tel :(+221) 33 849
69 19 Fax : +221 33 821 50 74
www.supdeco.sn/supdeco@supdecpsn

Rue 48 x Rue Kaolack-Point E

BP : 21354 Dakar -Sénégal Tel : 33 859 95 95
Fax : +221 823 25 04

**PROCEDURE DE DEDOUANEMENT DES MARCHANDISES PAR
VOIE MARITIME : CAS DE LA SOCIETE AFRICARGO SENEGAL**

Mémoire de fin de cycle pour l'obtention

De la licence professionnelle en

Commerce International

Présenté par :

Mlle Cerise Elsa ANGUILI KANKAGA

SOUS LA DIRECTION DE :

M. MAMADOU DIALLO

Année académique : 2020-2021

REMERCIEMENTS

Après avoir rendu grâce à Dieu le tout puissant et le miséricordieux je tiens à remercier vivement tous ceux qui de près ou de loin ont participé à la rédaction de ce document. Il s'agit plus particulièrement de :

Mes très chers parents qui m'ont toujours encouragé dans la poursuite de mes études, ainsi que pour leur aide, leur compréhension et leur soutien. Je remercie mes frères et sœurs pour leurs encouragements.

Mon directeur de mémoire M. MAMADOU DIALLO, professeur en logistique internationale, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je ferais une mention spéciale à M. GNOM et M. MALONGA de l'institut Mercure membre du groupe SUPDECO DAKAR. Ainsi que tout le personnel administratif de l'institut mercure.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers les amis et collègues qui m'ont apporté leur soutien moral et intellectuel tout au long de ma démarche.

Tout le personnel de la société AFRICARGO pour leur aide pendant mon séjour au sein de l'entreprise.

À tous ces intervenants, je présente mes remerciements, mon respect et ma gratitude.

LISTE DES SIGNES ET ABREVIATIONS

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

GATT : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

CCEC : Contrôle du commerce extérieur et des charges

UEMOA : Union Monétaire Ouest Africaine

CEDEAO : Communauté économique des états d'Afrique de l'Ouest

OHADA : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

APIX : Agence pour la promotion des investissements et grands travaux

GSA : General sales agent

DGIP : Direction générale des impôts et des domaines

ANSD : Agence Nationale de Statistique et de la Démographie.

KBB : Kelley Blue Book

DIPA : Déclaration d'importation de produits alimentaires

BL : Bon de livraison.

PAD : Port autonome de Dakar

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE DE L'ETUDE	4
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE ET DE SON ENVIRONNEMENT	4
SECTION 1 : PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT	4
1.1. Le macro-environnement.....	4
1.2. Le microenvironnement.....	6
SECTION 2 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE.....	10
2.1. Historique	10
2.2. Localisation d'africargo	10
2.3. Statut juridique et organisation de l'entreprise.....	10
DEUXIEME PARTIE : CADRE ANALYTIQUE.....	20
CHAPITRE 1 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS OBTENUS.....	20
SECTION 1 : PRESENTATION DES RESULTATS OBTENUS	20
SECTION 2 : RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS	24
CONCLUSION GENERALE	26

INTRODUCTION GENERALE

La logistique joue un rôle décisif pour le développement du commerce mondial. Les infrastructures, tout comme le management logistique, sont déterminants pour faciliter les échanges, réduire les coûts et garantir la qualité de service pour le commerce international.

Le transport est le déplacement d'objets, de marchandises, ou d'individus (humains ou animaux) d'un endroit à un autre et la logistique est la gestion de l'ensemble des flux de biens et d'informations qui transitent au sein d'une entreprise pour atteindre un objectif donné, en répondant à des critères de qualité, de quantité, de prix et de délais établis au préalable. C'est la raison pour laquelle la logistique est une fonction stratégique pour les entreprises, notamment celles qui produisent et commercialisent des biens.

Ainsi avec la mondialisation et le développement de la technologie, le transport occupe une place importante dans les activités économiques en général et les échanges internationaux. Mais précisons que les marchandises en transactions sont soumises à un certain nombre de normes.

En effet, le commerce international est un puissant moteur de développement économique. Toute une littérature empirique montre, preuves solides à l'appui, qu'une participation accrue au commerce international peut stimuler une croissance économique indispensable au développement en général. En rattachant les producteurs et les consommateurs des pays en développement aux marchés mondiaux, le commerce (exportations et importations) contribue fondamentalement aux flux de ressources financières, de technologie et de services nécessaires au renforcement des capacités productives dans l'agriculture, l'industrie et les services et à la transformation structurelle de l'économie. C'est dans cette optique que L'Organisation mondiale du commerce (OMC) née en 1995 comptant parmi les organisations internationales les plus jeunes, l'OMC a succédé à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), créé au lendemain de la seconde guerre mondiale. L'OMC, organisation internationale qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays, sa principale fonction est de favoriser autant que possible la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges ainsi que l'égalité de conditions entre tous ses Membres.

Le commerce mondial ou international est l'ensemble des échanges de biens, de services et capitaux entre des espaces économiques de nationalités différentes. Ainsi, la douane contribue au dynamisme des activités économiques nationales en facilitant les échanges.

L'ÉTAT du SÉNÉGAL a mis en place un système de contrôle qu'est la douane sénégalaise afin de réguler les entrées et les sorties de marchandises.

Procédure de dédouanement des marchandises par voie maritime : cas de la société SOCATRAL

La naissance de l'Administration des douanes au Sénégal peut être située en 1819, année de nomination du premier chef de service des douanes du Sénégal et Dépendances.

En effet, la Douane, chargée de la perception des droits et taxes à l'importation des marchandises, de l'application des mesures de contrôle du Commerce Extérieur et des Changes (CCEC) et de la lutte contre la fraude, a très tôt constitué une des principales sources de recettes pour le Budget de l'Etat du Sénégal indépendant et la fiscalité douanière, un instrument de protection de l'économie nationale pour le développement des activités de production. Face à cette police des frontières qu'est la douane, force est de constater que tout le monde n'est pas habilité à effectuer les formalités de dédouanement. Pour cela, vous devez être agréé par l'ÉTAT, et donc devenir commissionnaire en douane agréé. Ce dernier est une personne physique ou morale qui fait profession d'accomplir pour autrui, les formalités douanières lors des déclarations de marchandises importées ou exportées.

Pour pouvoir déclarer pour autrui, il doit obtenir l'agrément de l'administration des douanes en versant une caution. Un bon courtier en douane doit être rapide pour obtenir le droit de ramasser des marchandises. Il est tenu de payer les droits et taxes exigibles ainsi que les amendes qui pourraient résulter d'une déclaration fautive ou inexacte. Elle organise également le transport de bout en bout

Aujourd'hui en très forte croissance, le marché du transit regorge d'opportunités relatives aux importantes ressources que soulèvent ce secteur. Actuellement les opérations dans ce secteur s'intensifient du fait de nombreuses délocalisations et en raison de l'ouverture économique du pays.

Cependant, le nombre d'acteurs du trafic maritime s'est multiplié grâce à l'évolution du commerce maritime d'où la présence de plusieurs entreprises au Sénégal. Dans un environnement aussi concurrentiel, le commissionnaire agréé en douane doit être rapide pour obtenir un bon à enlever. C'est dans ce contexte que nous avons jugé utile de voir comment la société AFRICARGO s'organise avec les opérations de dédouanement ?

Ainsi, dans l'objectif d'approfondir et de perfectionner les connaissances théoriques acquises au cours de notre formation académique, il nous est demandé de rédiger un mémoire pour l'obtention du diplôme de Bachelor trois (03) en Commerce international. Mon séjour effectué m'a permis de réaliser ce travail pour un thème : analyser le processus de dédouanement des marchandises par voie maritime, cas de la société AFRICARGO.

En vue de ce qui précède nous posons la question à savoir, quels sont les moyens logistiques adéquats qu'utilise AFRICARGO pour assouvir sa clientèle ?

Le développement de ce mémoire tournera autour de deux (2) grands axes :

Rédigé par Mme ANGUILI.K CERISE ELSA Licence3 Commerce international Mercure/Sup de Co ,2021

Procédure de dédouanement des marchandises par voie maritime : cas de la société SOCATRAL

D'abord, nous allons évoquer le cadre de l'étude montrer les contours du cadre organisationnel et fonctionnel de la société AFRICARGO et ensuite nous analyserons les résultats obtenus en dégagant les forces, faiblesses, menaces, opportunités de la situation actuelle d'AFRICARGO qui s'en suivront des recommandations.



**PREMIERE PARTIE :
CADRE DE L'ETUDE**

PREMIERE PARTIE : CADRE DE L'ETUDE

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE ET DE SON

ENVIRONNEMENT

Ce chapitre, consacré à la présentation de l'entreprise et de son environnement, rassemble tous les éléments de l'identité et du fonctionnement de l'entreprise.

SECTION 1 : PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT

L'environnement est l'ensemble des éléments qui constituent le voisinage d'un être vivant ou d'un groupe d'origine humaine, animale ou végétale et qui sont susceptibles d'interagir avec lui directement ou indirectement.

L'environnement de l'entreprise c'est l'ensemble des facteurs extérieurs à l'entreprise et qui ont une influence directe ou indirecte sur elle. On distingue généralement deux types :

- Le macro-environnement ;
- Le microenvironnement.

1.1. Le macro-environnement

Le macro-environnement de l'entreprise est son « grand environnement », c'est-à-dire l'environnement global dans lequel elle évolue (législation, situation économique, démographie...). Le macro-environnement est composé de contraintes et d'opportunités qui peuvent impacter l'activité de l'entreprise.

1.1.1. L'environnement géographique

Le Sénégal est un pays de l'Afrique de l'ouest avec une superficie de 196712km². Il compte 14 régions administratives avec une population de 15,85 millions d'habitants en 2018 selon la banque mondiale, organisation des nations unies. Il est bordé par l'océan atlantique à l'Ouest, la Mauritanie au Nord, à l'Est le Mali et la Guinée Bissau au Sud. La Gambie forme un quasi enclave dans le Sénégal pénétrant à plus de 100300km² à l'intérieur des terres (et séparant du reste du pays la région naturelle de Casamance). Sec avec deux saisons : la saison sèche et la saison des pluies. Le pays doit son nom au fleuve qui le borde à l'Est et au Nord et qui prend sa source dans le Fouta Djallon en Guinée. Cette position géographique lui permet de servir de porte d'entrée de l'Afrique de l'Ouest sur le plan maritime. Il est également membre de l'UEMOA³ et de la CEDEAO^a, dispose d'une façade maritime de plus de 700km. Le Sénégal dispose d'un port principal qu'est le Port Autonome de Dakar (PAD), trois ports

secondaires (le port de Kaolack, le port de Ziguinchor le port de Saint-Louis), des ports annexes et deux autres en construction à SENDOU et NDAYANE qui suppléeront le port de Dakar.

De par sa situation géographique exceptionnelle le port de Dakar occupe une position stratégique à l'intersection des lignes maritimes dépendantes de l'Europe à l'Amérique du Sud, de l'Amérique du Nord à l'Afrique du Sud. Il est en effet le premier port touché en eau profonde touché par les navires venant du Nord et le dernier port touché à la remontée par les navires en provenance du Sud. Avec une superficie de 325 Ha, il présente une rade extérieure stable et protégée de la houle, des vagues par l'île de GOREE et le brise-lame au Sud-Est et la pointe des caps-Manuelles.

Dakar étant la Capitale politique économique et culturelle du Sénégal en Afrique occidentale, une ville portuaire sur l'océan Atlantique se trouve sur la presqu'île du Cap-Vert avec une superficie de 550 Km² soit 0,28% du territoire national. Elle est comprise entre 17°10 et 17°32 de longitude OUEST et les 14°53 et 14°35 de l'attitude NORD. Elle est limitée à l'EST par la région de THIES et par l'Océan Atlantique dans ses parties Nord-Ouest et Sud. Elle concentre à elle seule 80% des entreprises industrielles et commerciales, et environ le 1/4 de la population du pays.

Chaque année le port autonome de Dakar accueille en son sein, plusieurs tonnes de marchandises. Il faut remplir les formalités administratives et douanières. Vu le nombre considérable de documents à remplir et à fournir, sans compter le temps que cela peut prendre, les importateurs ont pour la plupart du temps, recours à des commissionnaires agréés en douane qui sont techniquement habilités et compétentes en matière d'accomplissement de ces formalités. C'est dans ce domaine qu'intervient la société AFRICARGO.

1.1.2. L'environnement économique

Son économie est très tournée vers l'Europe et l'Inde ; elle repose en grande partie sur l'agriculture, mais aussi sur les droits et taxes perçus par le trésor public. Ces importations sont réalisées en grande partie, par voie maritime, car le Port Autonome de Dakar demeure l'un des poumons de l'économie du Sénégal. Ses principaux partenaires sont : la France, l'Inde, les Etats-Unis, la Chine et l'Italie. Comparé aux autres pays du continent africains le Sénégal est très pauvre en ressources naturelles.

Les gouvernements successifs ont mis en place plusieurs politiques et instructions pour favoriser la promotion des exportations, mais le déficit persiste :

Le secteur formel : il est constitué d'entreprises légalement enregistré et qui tient une comptabilité régulière

Le secteur informel : opérateurs économiques qui ne dépendent pas de la réglementation en matière et fonctionnement d'entreprises. Occupé pour l'essentiel par la formation des personnes, ce secteur tente de contourner tous les obstacles juridiques et administratifs pour le développement de leurs affaires.

1.1.3. Environnement politique et juridique

Le Sénégal dispose de nombreux atouts favorables à l'implantation d'activités économiques et une entreprise des réformes d'économie d'envergure pour libéraliser son, assurer une meilleure transparence, acquérir les investissements et assurer ainsi le développement dans de meilleures conditions. C'est un pays de droit, doté d'une culture démographique ancienne et d'une stabilité politique. Ses ressources humaines sont de hautes issues de multiples institutions professionnelles et académiques du pays de qualité et formées dans les universités et les grandes les plus prestigieuses du monde. Le Sénégal a su se doter des institutions juridiques et réglementaires nécessaires pour faciliter les activités économiques, encourager les investissements et assurer les conditions d'une saine concurrence entre les entreprises. Le droit des affaires est régi par le traité de l'organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA), qui permet de vérifier l'environnement des entreprises. Ainsi les accords ont été signés dans le cadre de l'UEMOA qui facilite les échanges avec les pays voisins. Les formalités administratives pour l'exercice d'activité économique ont été simplifiées par la mise en place d'un guichet unique au sein de l'Apix³ qui facilite toutes les formalités administratives de création ou de modification des entreprises et qui gère l'agrément au code des investissements et au statut de l'entreprise franche d'exportation. Les investisseurs peuvent aussi se baser sur des structures d'appui et de promotion performantes et sur des services bancaires et financiers de classe mondiale.

1.2. Le microenvironnement

Le microenvironnement d'une entreprise regroupe tous les facteurs, acteurs et éléments extérieurs à l'entreprise qui ont un impact, potentiel ou réel, sur son développement. Il s'agit de son environnement direct, celui avec lequel elle échange au cours de son activité. Le microenvironnement de l'entreprise est composé de ses partenaires professionnels (clients et fournisseurs), de ses concurrents directs ou indirects, des réseaux intermédiaires (tels que les réseaux de distribution) ainsi que des consommateurs cibles.

1.2.1. Ses clients

Africargo est membre du réseau Bagages express

Africargo cible deux catégories de clients :

- Le particulier qui veut envoyer des bagages ou des colis à un autre particulier.

- Les entreprises de transport, et les entreprises d'agroalimentaires et les supermarchés tels que AUCHAN.

Au premier, il garantit un rapport qualité-prix imbattable et une facilité inégalée.

Au second, il assure une efficacité inégalée dans le suivi des marchandises de la réservation de l'espace à l'enlèvement et la livraison dans ses locaux.

1.2.2. Ses concurrents

La concurrence dans le secteur du transit est très acharnée car les entreprises se livrent à une rude bataille. Les concurrents de AFRICARGO sont ceux qui possèdent les mêmes attributs que les sociétés des services de transit. Elles sont très nombreuses et malgré cette concurrence parfaite, AFRICARGO tire son épingle du jeu dans la mesure où elle a réussi à fidéliser une certaine clientèle qui lui permet de réaliser un chiffre d'affaires important.

1.2.3. Les partenaires

AFRICARGO est GSA (General Sales Agent) de DHL AVIATION, elle travaille aussi avec toutes les compagnies maritimes et aériennes qui sont au Sénégal et dans d'autres pays. Elle travaille aussi étroitement avec les douaniers pour mener à bien les sorties de conteneurs au niveau des ports maritimes et aéroports. Parmi ses partenaires nous pouvons en citer :

➤ **La douane sénégalaise**

La douane a en charge la protection du territoire et des citoyens, des intérêts économiques et financiers nationaux ou communautaires (mobilisation contre les trafics de stupéfiants, de contrefaçons, de tabacs, d'armes, lutte contre le terrorisme et le financement des activités criminelles, lutte contre les menaces

➤ **Damco**

Damco (appartenant au Groupe Maersk) est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de solutions de transport international et Supply Chain.

➤ **Emirates**

Emirates (en arabe : الإمارات), est une compagnie aérienne basée à Dubaï, elle est la plus importante compagnie des Émirats arabes unis. Fondée en 1985, elle est aujourd'hui l'une des compagnies les plus dynamiques de la région, mais elle est aussi et surtout un élément clé dans la stratégie de développement touristique de l'émirat de Dubaï. La compagnie est internationalement reconnue pour la qualité de son service puisque plus de 400 distinctions lui ont été attribuées au cours de ces vingt dernières années.

➤ **Bolloré**

Créé en 1822, le Groupe Bolloré figure parmi les 500 plus grandes compagnies mondiales. Bolloré Transport & Logistics Corporate est la filiale rassemblant les activités transports et

logistiques du groupe Bolloré dans le monde. L'entité est née de la fusion, en 2016, de trois filiales du groupe Bolloré : Bolloré Logistics, Bolloré Africa Logistics et Bolloré

Bolloré Transport & Logistics est présent dans 105 pays sur les 5 continents.

➤ **Turkish Airlines**

Turkish Airlines est la compagnie aérienne nationale turque, ainsi que la principale dans le pays. La compagnie fait partie de Star Alliance. Elle a pour activité principale le transport de passagers, de fret ainsi que la maintenance et l'entretien des avions.

➤ **Tunisair**

Tunisair est le nom commercial de la compagnie aérienne nationale de la Tunisie. Appelée officiellement Société tunisienne de l'air, elle est fondée le 21 octobre 1948

➤ **Lufthansa**

Lufthansa est la compagnie aérienne privée allemande ainsi que la première compagnie aérienne européenne en nombre de passagers transportés devant Ryanair et Air France-KLM. Elle est cofondatrice et pilier européen de Star Alliance. Lufthansa détient Lufthansa Cargo et depuis 2005 Swiss International Air Lines

➤ **Ministère de la Justice**

Le ministère de la Justice est l'administration française chargée de l'action et de la gestion des juridictions et de conduite de la politique d'action publique. Il veille à la cohérence de son application sur le territoire de la République et est responsable des établissements pénitentiaires

➤ **Dgid**

Sous l'autorité du Directeur général des Impôts et des Domaines, la Direction générale des Impôts et des Domaines est compétente pour tout ce qui concerne :

Les impôts directs et taxes assimilées ;

Les impôts indirects et taxes assimilées autres que ceux exigibles à l'importation et à l'exportation ;

➤ **Air Côte d'Ivoire**

Air Ivoire était la compagnie aérienne nationale ivoirienne jusqu'en 2011. La *Société Nouvelle Air Ivoire* S.A. possédait son siège social place de la République à Abidjan. Elle a été liquidée après avoir déposé le bilan en 2011. Elle est remplacée par la compagnie Air Côte d'Ivoire.

➤ **ANSD**

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) est une structure administrative dotée de la personnalité juridique et d'une autonomie de gestion et placée sous l'autorité du ministre chargé de la Statistique. En particulier l'Agence est chargée :

Procédure de dédouanement des marchandises par voie maritime : cas de la société SOCATRAL

- De veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes pluriannuels et annuels d'activités statistiques
- D'assurer la mise en application des méthodes, concepts, définitions, normes, classifications et nomenclatures approuvés par le Comité technique des programmes statistiques
- De préparer les dossiers à soumettre aux réunions du Conseil national de la statistique et du Comité technique des programmes statistiques

➤ Ordre des Notaires

L'ordre des notaires est constitué des différentes chambres de notaires. Elles sont titulaires de divers pouvoirs. Leur rôle est d'assurer la cohésion de la profession et de faire respecter les règles de déontologie.

SECTION 2 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Nous allons parler de l'historique et de la localisation de la société.

2.1. Historique

C'est 2015 que AFRICARGO a été créé par monsieur BLAISE MANE. L'entreprise a été agréée par la commission d'attribution des agréments en douane organisée annuellement par le ministère de l'économie et des finances du Sénégal. La société AFRICARGO est dirigée par un directeur général monsieur BLAISE MANE, qui a pour fonction de gérer la société mais il joue aussi le rôle de médiateur entre AFRICARGO et la Douane Il est responsable de toute la société. Par conséquent il supervise et harmonise l'ensemble des activités au sein de la société, c'est pour cela qu'il a l'obligation de mettre en place les moyens nécessaires à l'exécution du travail à réaliser. Précisions que le directeur général assure lui-même la prospection de clients potentiels.

2.2. Localisation d'africargo

Adresse 1

Zone fret, Aéroport BLAISE NDIAYE. Bâtiment principal, 1er étage bureau 2

Adresse 2

45 Boulevard El Hadj Djily Mbaye à Dakar Plateau immeuble Fondation FAHD BEN ABDEL AZIZ 4 ème étage à gauche

Site : www.africargo.sn

TEL : (221) 77-567-8990.

Heures d'ouverture

Lundi - Samedi : 9 :00 - 19 :00 / Fermé le dimanche

2.3. Statut juridique et organisation de l'entreprise

Cette partie nous aide à mieux appréhender l'organisation et le statut juridique de l'entreprise.

2.3.1. Statut juridique

Le choix de forme juridique s'est porté sur une SARL c'est-à-dire une société à responsabilité limitée au capital de 15.000.000f CFA.

La SARL est une forme juridique de société commerciale à responsabilité limitée constituée par deux associés au minimum (ou par un seul associé lorsqu'elle prend la forme d'une SARL unipersonnelle). En SARL, la responsabilité des associés est limitée au montant de leurs apports.

2.3.2. Organisation

➤ Le Directeur Général

A sa tête, nous avons le Directeur général qui est actionnaire majoritaire qui définit la politique et les directives de la gestion société mais il joue aussi le rôle de médiateur entre AFRICARGO et la Douane. Il est responsable de toute la société. Par conséquent il supervise et harmonise l'ensemble des activités au sein de la société, c'est pour cela qu'il a l'obligation de mettre en place les moyens nécessaires à l'exécution du travail à réaliser. Précisons que le directeur général assure lui-même la prospection de clients potentiels. Comme toute société AFRICARGO est composée de différents services qui ont des missions différentes et travaillent dans la plus grande discrétion, la société regroupée plus de 15 personnes.

➤ Département administratif et financier

Ce service a pour fonction d'occuper du choix de régime il faut assigner les marchandises, introduire les dossiers en douane et de procéder à la formalité de dédouanement jusqu'à l'obtention du bon à retirer (BAE) et l'enlèvement final des marchandises concernées. Il est sous les responsabilités d'un responsable de transit qui a la charge de transmettre les dossiers au déclarant et contrôle leur activiste.

➤ Le service transit

L'enlèvement final des marchandises concernées. Il est placé sous la responsabilité d'un responsable de transit qui a la charge de transmettre les dossiers aux déclarants et contrôle leur activité

➤ Le service comptable

L'administration douanière des clients et des fournisseurs s'exécute, le compte de résultat et la facturation des prestations pour ensuite l'envoi aux différentes sociétés du groupe. Elle a également pour fonction de calculer et d'analyser les frais généraux, la comptabilisation des charges et des produits, l'étude des possibilités d'investissement, la prévision des besoins de trésorerie, ce même service assure la cohérence des résultats financiers du groupe. Le service financier sous le contrôle du gérant qui enregistre toutes les opérations financières de la société dont le bilan est confié à l'expert-comptable pour avoir une situation journalière des opérations financières.

2.4. Activités et missions d'africargo

Dans cette partie nous verrons le domaine d'activité et les missions de l'entreprise

2.4.1. Les activités de l'entreprise

C'est une entreprise dont l'activité principale est le TRANSIT, c'est à dire un prestataire de services qui accomplit pour autrui toutes les formalités nécessaires aux déplacements géographiques des marchandises. Lorsque l'importateur veut dédouaner sa marchandise, il demande à l'entreprise AFRICARGO d'effectuer la cotation de cette marchandise pour avoir un aperçu sur la somme qu'il devra déboursier pour pouvoir être en possession de la marchandise. Les étapes de dédouanement d'une marchandise sont les suivantes :

Action 1 (action principale)

Dès réception des documents suivant : Connaissance, Facture commerciale Et titre de voyage.

➤ LOUVERTURE DE DOSSIER

Elle consiste à l'enregistrement des données relatives au dédouanement dans les registres d'ouverture elle est composée de plusieurs rubriques à savoir :

- **Le numéro de transit** : qui permet à l'entreprise de gérer de manière chronologique toutes les ouvertures réalisées durant son existence
- **Le numéro du répertoire** : il est composé de lettres et de chiffres. Il permet à la douane de gérer toutes les ouvertures établies par les sociétés de transit via le système GAINDE durant chaque année.
- **Le numéro d'enregistrement** : ce numéro est obtenu après l'enregistrement du dossier via le système GAINDE Il est composé de trois éléments qui sont : le bureau d'enregistrement : il précise le bureau de douane au niveau duquel la marchandise a été à la disposition de la douane.
- **Le bureau d'enregistrement** : précise le bureau de douanier au niveau duquel la marchandise a été une disposition de la douane que je compose de deux (2) derniers chiffres de l'année à la disposition de la douane.
- **Le nom du client** : il permet de lever l'équipement et le propriétaire réel de la marchandise
- **La chemise d'ouverture** : permet de conserver tous les documents se référant à l'ouverture du dossier.

➤ ORDRE DE TRNASIT

L'ordre de transit est un document permettant au client d'indiquer toutes les précisions utiles au transitaire dans l'exécution des opérations qui lui sont attribuées. De ce fait, l'agent transit remet la note de détail à la société transitaire agréée, avec tous les documents qui permettent

Procédure de dédouanement des marchandises par voie maritime : cas de la société SOCATRAL

l'établissement de la note de détail citée si dessus. Il permet aussi à la société de situer les responsabilités en cas de contentieux tant avec la douane ou avec le client. Il doit être signé soit par le propriétaire ou son intervenant

➤ DECLARATION EN DETAIL

C'est l'acte juridique par lequel le déclarant assigne le régime douanier, s'engage sous les peines de droits à accomplir les obligations découlant du régime douanier. Elle est l'œuvre personnelle du déclarant, elle engage sa responsabilité, elle répond à des règles précises d'établissement. Le régime douanier à déclarer se présente sous la forme d'un code alphanumérique qui comporte quatre (04) caractères.

La déclaration en détail comporte plusieurs parties classées en trois segments : le segment des données générales, le segment des données propres aux marchandises déclarées et le segment des données récapitulatives.

❖ Le segment des données générales

Il contient des données suivant

- Le destinataire du nom et de l'adresse du PPM
- Numéro du manifeste le mode de transport et du moyen de transport
- Le régime douanier
- La référence de la déclaration des écritures des commissaires
- La date et l'enregistrement de la déclaration en détail
- Le numéro de répertoire
- Le numéro de crédit
- Le numéro d'agrément du bénéficiaire du crédit dans l'enlèvement
- Le bureau frontière
- Nombre d'article

❖ Le segment des données propres à marchandises déclarées

Comporte :

- La facture
- La valeur FOB
- La valeur Douane
- Provenance
- Destination
- Le code du bureau d'engagement
- Le mode de règlement des droits et taxes
- Les autres éléments de valeurs

Procédure de dédouanement des marchandises par voie maritime : cas de la société SOCATRAL

- Le numéro de l'article de déclaration
- Le régime fiscal
- Le numéro de l'article concerné du manifeste
- Le nombre de colis
- La nomenclature tarifaire
- Le poids brut
- Le poids net
- Le numéro du connaissance

❖ Le segment des données récapitulatifs

Le numéro de l'article de la liquidation et la signature de l'agent

Le déclarant Peut alors :

- Soit renoncer à la validation, c'est-à-dire que toute trace du segment est effacée dans le système
- Soit envoyer un message de validation permet au système de stoker le segment valide.

Pour chaque segment-article le système calcule les valeurs en douane et demande au déclarant de procéder à la validation du segment à la fin de la création La validation de tous les segments de la déclaration entraîne la création de celle-ci par le système et sa mémorisation pour une durée de 48h pendant laquelle doit obligatoirement intervenir à la demande. Si bout de ce délai, le déclarer ne demande pas l'enregistrement, la déclaration n'est plus accessible au déclarant.

Le déclarant doit :

Pour établir la déclaration en détail, le déclarant adresse au système des messages relatifs :

- D'une part aux données d'ordre général de la déclaration
- D'autre part aux données propres à chaque espèce de marchandises individualisées et déclarées séparément.
- Ces messages correspondant chacun à un format d'écran déterminé dont les rubriques sont à renseigner par le déclarant à l'aide du clavier de son terminal.
- Et au fur et à mesure que les messages lui sont envoyés, le système procéde au contrôle de recevabilité et affiche les erreurs éventuellement détectées.
- Chaque fois que toutes les données introduites dans un préformât sont reconnues comme recevables, le système demande à l'opérateur de valider le segment.

➤ *Enregistrement de la déclaration*

Le déclarant doit procéder à l'enregistrement qu'il est en mesure de justifier l'arrivée des déclarations déclarées et s'il est en possession des documents prévus par le règlement pour

Procédure de dédouanement des marchandises par voie maritime : cas de la société SOCATRAL

l'accomplissement de l'opération de dédouanement envisagé. L'acceptation par le déclarant des résultats affichés à l'écran vaut confirmation de la décision d'enregistrement. L'enregistrement par le système se faisant à temps différé, le déclarant doit surveiller les messages que lui envoie le système pour être informé de la suite réservée à sa demande. L'enregistrement par le système GRAINDE de la déclaration consiste à :

- ❖ Attribuer un numéro d'identification à la déclaration. Ce numéro se compose de 3 éléments, l'année, le bureau, et le numéro d'ordre d'enregistrement.
- ❖ Imputer le crédit disponible du montant des droits et taxes qui ne sont pas à payer au comptant.

Après l'enregistrement de la déclaration, le déclarant peut en demander l'édition. La déclaration éditée par le système est destinée au service des douanes et doit être signée par le déclarant. Au moment de son dépôt en douane, la déclaration doit être annexée de tous les documents nécessaires à l'application pour le service des douanes, des lois et règlements concernant l'opération déclarée.

Un bordereau détail destiné à faciliter la vérification doit être joint à chaque fois que la déclaration porte sur les colis présentant entre eux des différences en poids ou en valeur, ou qui contient des marchandises d'espèces tarifaires. Poids, l'espèce et la valeur des marchandises. Il est signé et daté par le déclarant. Le dépôt de la déclaration à la douane doit intervenir dans les quatre heures qui suivent son enregistrement par le système.

➤ *L'élément à saisir dans une déclaration*

Ce sont des éléments qui doivent y figurer et faire l'objet d'une saisie obligatoire. Nous avons

- Le code régime
- Le bureau, le numéro et la date d'enregistrement
- La valeur en douane et la valeur FOB

Le déclarant a aussi besoin :

- Le connaissement

C'est un reçu de la marchandise faisant preuve de la mise de l'expédition à bord et qui précise le contrat de transport et détermine les obligations des parties. Il est également un titre représentatif de marchandise. Le connaissement confère à son légitime détenteur ou destinataire (nominativement désigné) un droit exclusif, indépendant de toute justification de propriété, pratiquement équivalent à la possession de la chose.

- La facture

Elle donne la preuve des caractéristiques attribuées. Elle n'engage par conséquent que la responsabilité exclusive du fournisseur tout en permettant de savoir la quantité, la description

Procédure de dédouanement des marchandises par voie maritime : cas de la société SOCATRAL

des marchandises, le prix unitaire le montant total, le nom de l'adresse de l'acheteur, le numéro de la facture ainsi que la date d'émission et la signature.

- La déclaration préalable d'importation (D.I.P)

La COTECNA a été créée pour gérer ou contrôler les importations des pays en voies de développement. En effet ces pays tirent 90 de leur budget des recettes douanières. Ainsi, la COTECNA a pour rôle de vérifier les importations tant sur amont avant embarquement. Ces vérifications permettent de détecter d'éventuelles anomalies à des caractères frauduleux des en aval après l'embarquement conformément à la facture pro forma ou définitive.

NB : La DIP n'est pas obligatoire par contre toute déclaration en douane dont la valeur est supérieure ou égale à un (1) million n'ayant pas fait une déclaration préalable d'importation d'un contournement est à payer d'un montant égal à 20 de la valeur de la marchandise en FCFA c'est à prix, la quantité et la qualité en dire sur la valeur CAF.

- Bordereau suivi de cargaison (BSC)

Il couvre les besoins statistiques d'identification des couts de transport de sureté et de traçabilité du commerce du trafic des marchandises à destination.

- L'autorisation de change

Des importations qui nécessitent un règlement financier et se fera hors zone UEMOA doit avoir une autorisation de changement pour établir le rapport entre les devises locales et la devise étrangère.

- L'attestation d'importation

Toute demande de déclaration préalable d'importation (DPI) dont la valeur est autre que le FCFA et se faisant or ou en zone UEMOA, nécessite une Attestation d'importation

- L'attestation de vérification

Toute importation en FCL, dont la valeur est supérieure à un million (1.000.000) ou toute importation en LCL (groupage) et dont la valeur est supérieure à trois millions (3.000.000FCFA) et que le produit soit soumis, doit faire l'objet d'une vérification portant sur le prix de la quantité et de la qualité.

Présentation du système GAINDE

Le système de Gestion Automatisé des Informations Douanières et des Echanges en abrégé GAINDE est un système informatique installé par l'administration douanière sénégalaise dans le but de mener à bien ses tâches. Il est l'aboutissement d'un long processus qui a commencé en 1967 avec une application qui ne concernait que les tâches de comptables avant d'intégrer, dans sa forme actuelle, tout le processus de dédouanement allant de la mise en douane à

Procédure de dédouanement des marchandises par voie maritime : cas de la société SOCATRAL

l'enlèvement. Les années 2000 marquent le début d'une ère de modernisation pour le système douanier sénégalais. En effet, cette année est marquée par le développement de GAINDE 2000, nouvelle version de l'ancien système qui a pour particularité l'intégration des technologies du net. Ainsi en 2004, on assiste à la création d'ORBUS, une plateforme informatique conçue pour faciliter les procédures du commerce extérieur par des échanges électroniques entre les différents intervenants du commerce extérieur. ORBUS permettra à terme la réduction significative du délai des formalités de pré-dédouanement, la réduction des coûts liés aux formalités, l'amélioration de la procédure de dédouanement des marchandises par la voie maritime. Le système ORBUS interconnecte, dans un réseau, les principaux acteurs du commerce extérieur pour le traitement automatisé des demandes d'autorisations et de certificats exigés dans l'accomplissement de l'opération de dédouanement. Le système Gainde projet aura pour objectifs généraux la modernisation de procédure de dédouanement, l'amélioration de l'environnement des affaires du Sénégal aux regards des indicateurs de mesure de performance, la sécurisation du système informatique (matériels, accès, données systèmes), la réduction des délais de traitement des dossiers, l'amélioration et la rationalisation des procédures d'inspection pour les importations et les exportations, et l'augmentation des volumes des recettes des affaires

Action 2 (action secondaire)

Le circuit douanier

Pour le dépôt en douane, deux exemplaires sont exigés : et seuls ceux qui ont le cachet de l'entreprise peuvent servir de justification faire pour le dédouanement des marchandises. Une marchandise ne peut pas accéder à la douane sans pour autant qu'elle passe par ce circuit dont on a les étapes suivantes :

1ère étape : Le bureau de recevabilité :

Elle contrôle la forme de la déclaration, si dans le bureau de la recevabilité les agents de la Douane constatent que les documents sont réunis, alors la déclaration est dite recevable. Dans le cas contraire elle est dite irrecevable. L'agent contrôleur regarde d'abord la taxe pour un travail supplémentaire appelé TS qui est égale à 2500fcfa ou 3000fcfa dont le montant correspond au barème.

2ème étape : Le bureau de section :

Elle reçoit la déclaration dite recevable, le Chef de Section vérifier si la déclaration n'a pas contourné la législation douanière ou l'inspection au pays d'origine pour la COTECNA. La section des régimes suspensifs se charge de l'enregistrement et du suivi des déclarations d'entrée

Procédure de dédouanement des marchandises par voie maritime : cas de la société SOCATRAL

en régime suspensif, de l'apurement ainsi que de la tenue des registres de suivi des sommiers des points francs et des entreprises franches et des déclarations de transbordement (R110).

Le contrôle documentaire et tarifaire qui vérifie la correspondance entre le descriptif, la disposition tarifaire et les documents du dossier.

3ème étape : Le bureau de visite :

C'est le siège du Chef de Visite qui est le chef des inspecteurs, la déclaration est reçue pour la cotation qui est un calcul des droits et taxes applicables. Toutes les marchandises au régime de point franc et d'entreprises franches doivent être déclarées sous un régime suspensif, La déclaration, une fois établie à partir des documents exigés et fournis, est présentée en douane à la section d'enregistrement.

4ème étape : Le bureau de distribution :

Au bureau de la distribution, les agents sont en place pour distribuer les déclarations que le chef de visite avait codées aux inspecteurs.

5ème étape : Le bureau de l'inspecteur vérificateur

Les inspecteurs vérifient soit le nombre de colis, soit la valeur de la facture ou soit le poids de la marchandise. Si l'inspecteur ne trouve pas de doute, il peut passer à un contrôle de facture ou il va faire la vérification physique c'est-à-dire aller au port et ouvrir puis vérifier le contenu du conteneur. Le délai qui s'écoule entre le moment il appose le Bon A Enlever (BAE) peut varier d'une demi-journée à une semaine. En bref, il se charge de vérifier tous les libelles de la responsabilité de solliciter la visite du produit pour mieux déterminer les éléments de la déclaration si la déclaration respecte toutes les normes cela peut libérer le bon à enlever 'enlèvement de la marchandise ainsi que le dossier retourne la distribution et suit la classe pour une dernière fois

2.4.2. Missions de socatral

Organiser et gérer le transport des marchandises.

Prendre en charge les procédures administratives liées au transport de marchandise.

Rédiger les documents relatifs à la nature des marchandises, leur déclaration douanière et leur assurance.

Gérer les réclamations et les éventuels dommages liés au transport de marchandises.

Sélectionner les moyens de transport appropriés.

Suivre le transport des marchandises depuis des logiciels spécifiques.

2.5. Les moyens humains et matériels d'africargo

Directeur : Monsieur BLAISE MANE

Comptable : PAPA YOUSOUF MANSALY

Agent d'exploitation fret : BADARA

Autres employés

AMARA KEITA

IBRAHIMA KOUNDOUL

ANTA FALL

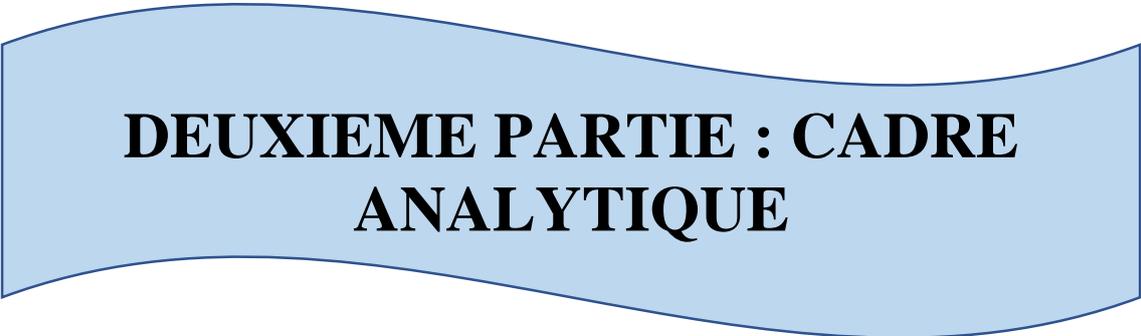
MAME MOR NIANG

MEME FATOU TBENGUE

HELENE POUYE

❖ Perspectives d'africargo

Malgré son jeune âge, elle se veut au rang des premiers. Elle veut aussi d'ici quelques années avoir sa propre chaîne logistique pour ne plus faire appel à la sous-traitante.



**DEUXIEME PARTIE : CADRE
ANALYTIQUE**

DEUXIEME PARTIE : CADRE ANALYTIQUE**CHAPITRE 1 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS OBTENUS**

Dans ce chapitre de notre mémoire nous allons présenter, puis analyser les résultats obtenus et en déduire des recommandations et des suggestions.

SECTION 1 : PRESENTATION DES RESULTATS OBTENUS

A l'aide d'un questionnaire établi et donné aux agents d'AFRICARGO et d'autres sociétés de commissionnaire agréé, 20 exemplaires ont été distribués et seulement les 10 nous ont été retournés.

Question 1 : Êtes-vous satisfait des conditions de travail ?

Réponses obtenues	Nombre de réponse	Pourcentage
Oui	4	40%
Non	6	60%
Total	10	100%

Pas de motif pour ceux qui ont répondu oui mais ceux qui ont répondu par non se plaignent des salaires.

QUESTION 2 : Comment trouvez-vous la qualité du système GAINDE ?

Reposes obtenus	Nombre de réponses	Pourcentage
Bon	2	20%
Moyen	5	50%
Inadapté	3	30%
Total	10	100%

20% trouvent que le processus est bon car ils génèrent la collecte des documents manuellement mais avec le système ils gagnent du temps. 50% trouvent que le système est moyen car parfois il y a une défaillance lors de son utilisation. Et 30% disent que le système est inadapté et devrait être revu.

Question 3 : croyez-vous que les agents de la douane fassent correctement leur travail ?

Réponses obtenues	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	6	60%
Non	4	40%
Total	10	100%

60% disent que les agents de la douane font correctement leur travail. Et 40% disent le contraire car il existe souvent des anomalies provenant de leur travail.

Question 4 : Selon vous tarifs nécessitent d'être revus à la baisse ou au maintien ?

Réponses obtenues	Nombre de réponses	Pourcentage
Baisse	7	70%
Maintien	3	30%
Total	10	100%

70% disent que les tarifs devraient être revus à la baisse, les importateurs se plaignent de ça. Et que les importations pourraient être encore augmenter les importations. Par contre 30 % trouvent qu'ils doivent être reçus car ce sont ces recettes qui ont fortement contribué à l'économie du pays.

Question 5 : les importateurs, sont-ils satisfaits de la qualité du travail que vous leur fournissez ?

Réponses obtenues	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	10	100%
Non	0	0%
Total	10	100%

Tout le monde a répondu oui, 100% disent que les importateurs sont satisfaits de la qualité du service qu'ils leur donnent ; mais se plaignent parfois de la lenteur des procédures de dédouanement.

Question 6 : Appréciez-vous la sous-traitance ?

Réponses obtenues	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	0	0%
Non	10	100%
Total	10	100%

La sous-traitance n'est pas appréciée par l'ensemble des transitaires. Pour eux, c'est un phénomène qu'on devrait combattre car ils trouvent déloyale le fait qu'ils ont du mal à obtenir leur agrément alors que d'autres qui n'ont pas pour autant les compétences requises pour exercer cette profession en bénéficient. En vendant leur cachet, ils prennent de grands risques car ils voient leur responsabilité engagée en cas de litige avec l'administration des douanes.

Question 7 : pouvez-vous nous expliquer l'importance de système ORBUS les opérations de dédouanement ?

Selon eux, le système ORBUS a été conçu exclusivement pour la collecte, le traitement et le rattachement de documents de pré-dédouanement, afin de faciliter les procédures de commerce extérieur par les échanges électroniques entre les différents acteurs du commerce extérieur (banque, consignataire, douane, société de transit agréée, COTECNA, etc.). En effet, ce système leur permet de réduire significativement le délai des formalités de pré-dédouanement, d'optimiser les coûts liés à ces formalités, d'améliorer la qualité du service rendu à la clientèle et de respecter leurs engagements vis-à-vis de leurs clients ainsi que la suppression totale de l'utilisation du papier dans la procédure.

Question 8 : la profession de commissaire agréé en douane serait-elle une profession à négliger ?

Réponses obtenues	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	0	0
Non	10	100%
Total	10	100%

L'ensemble de l'échantillon a répondu unanimement "Oui" car selon eux le commissionnaire agréé reste à ce jour l'un des maillons forts de la chaîne de transport vu que son intervention est d'une importance capitale.

Question 9 : Comment trouvez-vous le climat de travail dans l'entreprise ?

Reposes obtenus	Nombre de réponses	Pourcentage
Moyen	2	20%
Invivable	1	10%
Très bon	7	70%
Total	10	100%

Les personnes ayant répondu "très bon" se sont obtenues sur le fait qu'au sein de la société il y a un climat convivial d'entente et d'après eux l'ensemble du personnel forme une famille. La personne qui a répondu "moyen" s'appuie sur le fait que même s'il y a un climat d'entente, il y a encore des insuffisances en ce sens que les employés n'arrivent pas à exprimer leur mécontentement sur certaines choses qui se passent dans la société.

Question 10 : Selon vous le système GAINDE devrait-il être revu ?

Réponses obtenues	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	10	10%
Non	0	0%
Total	10	100%

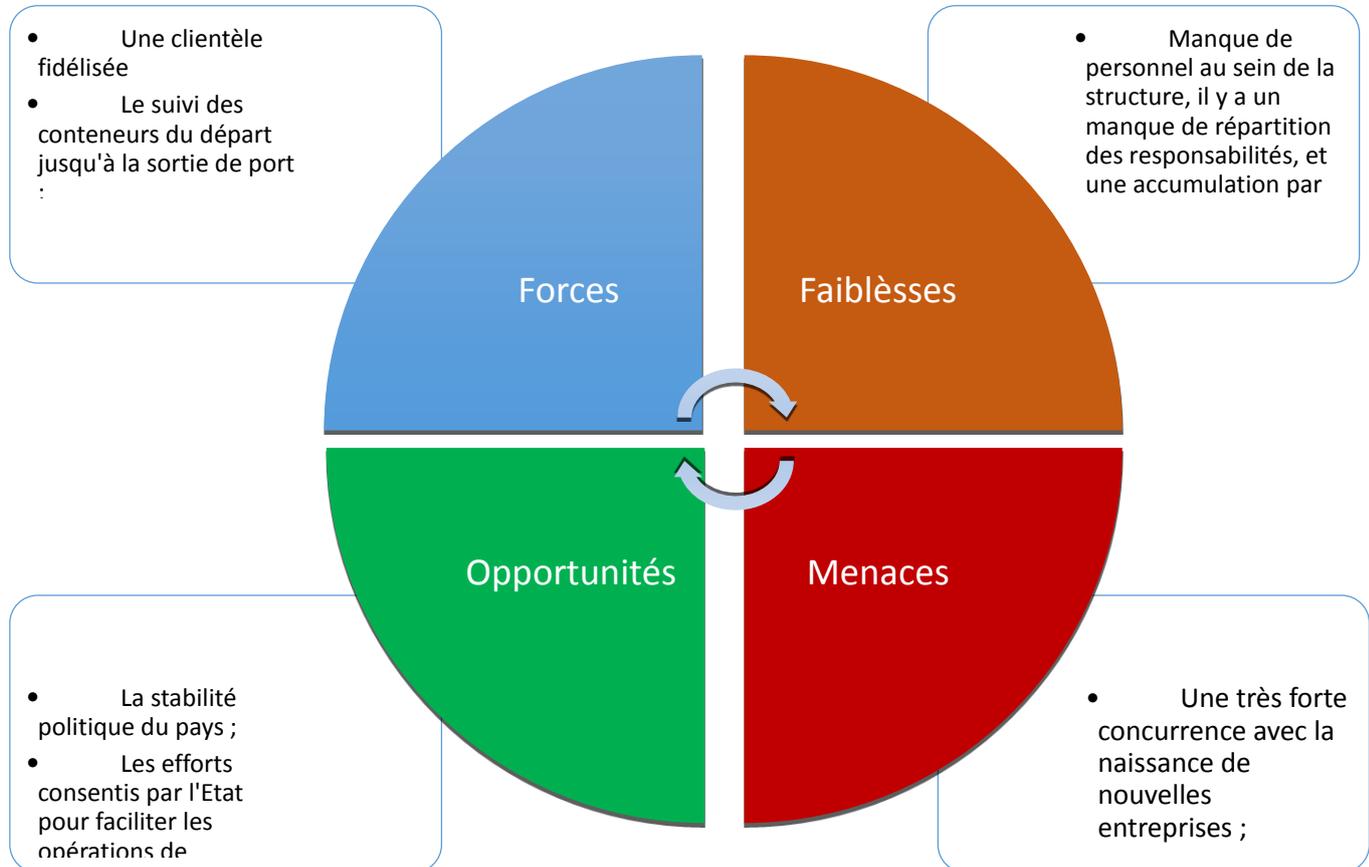
Les personnes qui ont répondu "Oui" émettent l'accent sur le fait que le système GAINDE a de petites imperfections qui ont pour objectif de restructurer, que ce système soit plus flexible et mieux maniable par les usagers. Les personnes qui ont répondu "Non", pensent que le système GAINDE est un très bon instrument. Le problème qui se pose, c'est que les usagers sont en déphasage avec la technologie et se plaignent de celui-ci sans avoir une connaissance parfaite de son utilisation. C'est pourquoi, il serait opportun qu'il soit organisé un peu plus fréquemment des séminaires pour que les transitaires puissent mieux maîtriser le GAINDE.

❖ ANALYSE SWOT

Le SWOT est un outil de stratégie d'entreprise inventé par un groupe de professeurs de Harvard : Learned, Christensen, Andrews, et Guth destiné à identifier les options stratégiques d'une entreprise ou d'un projet. Il permet de définir les objectifs en se basant sur les facteurs internes et externes pour les atteindre.

Procédure de dédouanement des marchandises par voie maritime : cas de la société SOCATRAL

Réaliser un SWOT est une démarche qui s'appuie sur l'identification de vos Forces, vos Faiblesses, ainsi que les Opportunités et Menaces du marché (en anglais : Strengths, Weaknesses, Opportunities, and Threats – SWOT).



SECTION 2 : RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS

Au regard de notre étude, nous allons faire des recommandations et suggestions en vue de contribuer à l'amélioration de l'entreprise.

- ❖ L'entreprise doit s'équiper d'un groupe électrogène source d'alternative en cas de coupure d'électricité afin d'assurer la continuité de leur travail ;
- ❖ Une mise en place d'un règlement intérieur pour le respect scrupuleux des heures de travail et ceci pour une bonne marche de l'entreprise ;
- ❖ Elle doit procéder à un recrutement de personnel suffisant et compétent pour être plus compétitif sur le marché, par ailleurs, il existe au sein de la structure un manque de répartition des responsabilités, et un cumul par endroit de certaines tâches

Procédure de dédouanement des marchandises par voie maritime : cas de la société SOCATRAL

- ❖ Nous avons noté une insuffisance de moyens logistiques (véhicules), d'employés et de matériels indispensables tels que des ordinateurs. Ceci peut être préjudiciable pour la société ;
- ❖ L'amélioration de la qualité des services afin de mieux conserver la clientèle ;
- ❖ Comparer ses services qu'elle offre par rapport aux concurrents pour descendre aux défaillances, c'est à travers les concurrents qu'on pourra voir le déficit dans la mesure d'essayer de les rendre meilleur ;
- ❖ Eviter les erreurs dues au manque d'inattentions durant l'établissement de la déclaration ;
- ❖ On devrait donner la possibilité aux employés de mieux exprimer leurs préoccupations. Pour ce fait, la création d'un syndicat ou la nomination d'un porte-parole des employés serait souhaitable pour que la communication soit efficace dans la société ;
- ❖ Revoir la rémunération du personnel et offrir des primes et d'autres avantages pour lui donner de la motivation dans l'optique de se sentir satisfait, protégé et digne du statut occupé dans l'entreprise, le but étant de ne pas succomber aux tentations offertes par les sociétés concurrentes ;
- ❖ Avec le nombre considérable d'importation que le port de Dakar fait face à chaque année, il serait mieux que la douane son personnel afin de rendre le circuit de dédouanement plus rapide
- ❖ Améliorer le système GAINDE pour accélérer La rotation du processus de création de la valeur ajoutée ;
- ❖ L'administration des douanes doit prévoir des réductions des droits et taxes perçus pour augmenter l'entrée des marchandises, certains importateurs sont freinés par les coûts ; Organiser fréquemment des séminaires de formation pour remettre à niveau les employés et si possible offrir des bourses à certains employés pour qu'ils puissent se former dans les instituts spécialisés en transit afin d'être régulièrement informés sur l'actualité ce qui pourrait renforcer leurs compétences

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre étude, dont le thème portait sur l'analyse du processus de dédouanement des marchandises importées par voie maritime : cas de AFRICARGO, nous a rappelé comment le transport maritime est d'une grande importance dans l'activité économique d'un pays.

Les échanges par la mer s'entraînent à croître d'années en années, ce qui entraîne un fort développement des entreprises maritimes qui influencent la présence massive d'entreprises de transit, de transport et de logistique dans les ports et aux alentours. Ce séjour effectué en entreprise nous a permis de mieux gérer toutes les connaissances théoriques acquises en transport logistique au cours de l'année plus particulièrement dans les opérations de dédouanement à savoir de la cotation à la livraison, de confronter les difficultés réelles du monde du travail et du management d'équipe. Ce séjour m'a permis de s'assurer que le transport maritime est un secteur promettant du fait de sa fiabilité. Mon passage à AAFRICARGO a été d'un intérêt capital.

Dans cette étude, nous nous sommes attachés à maîtriser le processus de dédouanement des marchandises importées par voie maritime au Sénégal par le biais de la société AFRICARGO. Nous avons suivi les agents de l'entreprise, la manière dont ils procèdent à l'opération de dédouanement ; et également poser quelques questions.

Nous avons illustré de manière détaillée et éclairée toute la procédure de dédouanement par voie maritime. Ainsi l'analyse de données s'en suit et enfin les recommandations. Et nous espérons que les recommandations et suggestions faites dans ce mémoire serviront à l'entreprise d'être plus compétitive.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : FACTURE

ANNEXE 2 : AUTORISATION DE CHARGE

ANNEXE 3 : ATTESTATION D'IMPORTATION

ANNEXE 4 : ATTESTATION DE VERIFICATION

ANNEXE 5 : DECLARATION PREALABLE D'IMPORTATION

ANNEXE 6 : CONNAISSEMENT

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES ET WEBOGRAPHIE

- **Le code des douanes du Sénégal**
- **Les archives de Sup de Co Dakar (anciens mémoires)**

WWW.AFRICARGO.SN

WWW.WIKIPEDIA.ORG

WWW.DOUANE.SN

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGNES ET ABREVIATIONS.....	ii
SOMMAIRE	iii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE DE L'ETUDE	4
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE ET DE SON ENVIRONNEMENT	4
SECTION 1 : PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT	4
1.1. Le macro-environnement.....	4
1.1.1. L'environnement géographique.....	4
1.1.2. L'environnement économique	5
1.1.3. Environnement politique et juridique	6
1.2. Le microenvironnement.....	6
1.2.1. Ses clients	6
1.2.2. Ses concurrents.....	7
SECTION 2 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE.....	10
2.1. Historique	10
2.2. Localisation d'africargo	10
2.3. Statut juridique et organisation de l'entreprise.....	10
2.3.1. Statut juridique	10
2.3.2. Organisation	11
2.4.1. Les activités de l'entreprise	12
2.4.2. Missions de socatral	18
2.5. Les moyens humains et matériels d'africargo	19
DEUXIEME PARTIE : CADRE ANALYTIQUE.....	20
CHAPITRE 1 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS OBTENUS.....	20
SECTION 1 : PRESENTATION DES RESULTATS OBTENUS.....	20
SECTION 2 : RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS	24
CONCLUSION GENERALE	26
LISTE DES ANNEXES.....	ix
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES ET WEBOGRAPHIE	x